



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

grande distribution

Question écrite n° 75791

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant appris, dans la presse l'annonce qu'il a faite, le 4 avril 2002, de la mise en place d'une nouvelle commission chargée de réguler les relations entre producteurs et distributeurs, demande à M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation si une telle structure est bien nécessaire. Il souligne qu'il existe de nombreux organismes ministériels et interministériels qui ont pour fonction d'organiser les relations entre producteurs et consommateurs et qu'il est peu probable que la création d'une nouvelle commission sera de nature à les améliorer. Il lui demande, cependant, de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de cette nouvelle commission, souhaitant que sa création ne justifie pas le célèbre mot de Clemenceau, tendant à préciser que pour faire oublier un problème, il fallait créer une commission.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75791

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2276